

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)**

**Procès-verbal** d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 7 mai 2013 à 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de M. Richard Fournier, maire

### **1. OUVERTURE ET PRÉSENCES**

Étaient présents les conseillers :

Raymond L'Arrivée, Gilberte Fournier, Jacques Vachon et Rodrigue Roy le tout formant quorum. Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay, directrice générale de la municipalité de Grand-Métis.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ré : 2013-059

Il est proposé par madame Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et lu en gardant le Varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 9 AVRIL 2013**

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril 2013;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal ;

Ré : 2013-060

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance du 5 février 2013 et l'adopte tel que lu en faisant les corrections mineures requises.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. ADMINISTRATION**

#### **1) ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

##### **a) Contrat d'hiver – paiements**

Ré : 2013-061

Il est proposé par madame Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité d'effectuer le 3<sup>e</sup> versement ainsi que le versement final du contrat de déneigement 2012-2013 pour un montant de 18 489.83\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

##### **b) LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 7 MAI 2013**

**ATTENDU QUE** la directrice a remis à chacun des conseillers la liste des comptes à payer au 7 mai 2013;

Ré : 2013-062

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes du mois et d'autoriser Mme Chantal Tremblay, dir. gén. /sec.trés. à effectuer le paiement des comptes impayés, chèques portant les numéros 3388 à 3902 totalisant la somme de 23 268.07 \$.

Salaires brut versés durant le mois d'AVRIL 2013 : 3032.26 \$  
Déductions à la source provinciale AVRIL 2013 : 738.99 \$  
Déductions à la source fédérale AVRIL 2013 : 245.88 \$  
Prélèvements manuels : 3858.04 \$  
Prélèvement automatiques : 354.54 \$

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **c) VOTE PAR CORRESPONDANCE**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, une résolution doit être prise au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure.

Ré : 2013-063

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité des conseillers de la municipalité de Grand-Métis d'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2) FORMATION**

### a) FQM – Le comportement éthique

Attendu que cette formation est obligatoire en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ;

Ré : 2013-064

Il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité d'inscrire deux élus à la formation «Le comportement éthique» qui se tiendra le 30 novembre prochain à Ste-Luce. Le coût est de 255\$ + taxes par participant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. VOIRIE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### a) Renouvellement d'autorisation à la CPTAQ – Groupe Lechasseur Inc.

**Considérant** que la Commission de protection du territoire et des activités agricole (CPTAQ) avait autorisé le Groupe Lechasseur à exploiter une sablière sur le lot P—64 rang 2 Ouest, Fief Pachot dans la municipalité de Grand-Métis (Décision no 351861).

Considérant que le projet est la poursuite de l'exploitation d'une sablière selon les mêmes conditions définies que précédemment;

Ré : 2013-065

Il est proposé par monsieur le conseiller Rodrigue Roy et résolu que la municipalité de Grand-Métis appuie la demande du Groupe Lechasseur pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'une sablière, en recommandant à la CPTAQ de s'assurer que le demandeur respecte les normes environnementales.

**ADOPTÉ**

- b) Demande de soumission au Service d'ingénierie de La MRC de La Mitis pour le prolongement du système d'eau potable dans le 2<sup>e</sup> rang Ouest

Ré : 2013-066

Il est proposé par monsieur Jacques Vachon et résolu à l'unanimité que la directrice fasse une demande de soumission au service d'ingénierie pour le prolongement du système d'eau potable dans le 2<sup>e</sup> rang ouest à Grand-Métis.

**ADOPTÉE**

- c) Mandat au un service d'ingénierie - Rencontre de coordination, relevé de terrain et mise en plan et conception, pour le prolongement du système d'eau potable dans le 2<sup>e</sup> rang Ouest

Ré : 2013-067

Il est proposé par madame la conseillère Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers de Grand-Métis de donner un mandat au service d'ingénierie de la MRC pour la préparation d'une estimation préliminaire des coûts pour le prolongement du service d'aqueduc dans le 2<sup>e</sup> rang Ouest sur un tronçon prévu d'environ 630 mètres linéaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- d) Réparation de la carrosserie de la camionnette

Ré : 2013-068

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité de faire réparer la carrosserie de la camionnette par Fix-Auto de Mont-Joli au coût de 1 950.97\$.

**ADOPTÉE**

- e) Achat de pneus pour la camionnette

Ré : 2013-069

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission pour l'achat de 4 pneus pour la camionnette. La soumission acceptée est pour 4 pneus BF Goodrich Ltall Terrain au coût de 625.83 plus taxes, moins une remise postale de 50\$ du fabricant, chez Garage Mécanique Plus enr.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- f) Acceptation de la soumission pour l'installation de gouttières au bureau et au garage municipal

Ré : 2013-070

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Les Pros de la Gouttières pour la pose de gouttières au bureau et au garage municipal au coût de 852.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- g) Achat de petits outils et d'équipement pour le garage municipal

Ré : 2013-071

Il est proposé par madame Gilberte Fournier, appuyé par Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une nouvelle tondeuse légère pour faire les pentes, la vieille tondeuse a été venue au coût de 50\$ La nouvelle tondeuse a été achetée chez P. Labonté & fils au coût de 229.90\$ comprenant le montage et les taxes.

**ADOPTÉE**

g) Achat de petits outils et d'équipement pour le garage municipal (suite)

Ré : 2013-072

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Vachon et résolu à l'unanimité de faire l'achat de divers outils et article de sécurité pour le garage municipal, tel qu'un ensemble perceuse-tournevis sans fils de marque Milwaukee 4a/h, des bottes-cuissardes, un extincteur 5lb pour la camionnette ainsi divers autres petits articles pour la santé et sécurité au travail.

**ADOPTÉE**

**6. CORRESPONDANCE**

a) Demande d'appui de la Fondation des Jardins de Métis pour la tenue de la première édition de «À table – Festival de films gourmands»

Considérant que la Fondation des Jardins de Métis désire créer un nouveau festival de films annuel aux Jardins de Métis autour des thèmes de l'alimentation, du terroir et de la création culinaire;

Considérant que la Fondation des Jardins de Métis désire faire une demande d'appui financier au Fonds culturel mitissien;

Il est proposé par madame Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité par les conseillers de Grand-Métis d'appuyer le projet de la Fondation des Jardins de Métis «À table – Festival de films gourmands».

Ré : 2013-073

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

b) Demande d'appui financier pour les Galas du mérite scolaire 2012-2013  
Aucun appui ne sera fait cette année.

c) Avis – Application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires du chemin de fer du Canadien National (CN) pour l'année 2013

Réception d'avis nous informant que la compagnie Asplundh Canada est mandatée pour accomplir les travaux de contrôle de la végétation sur la portion du ballast des corridors ferroviaire du CN et ce du 6 mai au 31 août 2013.

d) Demande de commandite de 80 épinglettes par Élodie Annett

Considérant que Mlle Élodie Annett 12 ans, qui fait partie du Club junior de quilles de Mont-Joli, a obtenu cette année le titre de Championne provinciale dans sa catégorie;

Considérant que mademoiselle Annett fera partie de l'équipe qui représentera le Québec lors du championnat canadien junior qui aura lieu du 30 mai au 2 juin prochain;

Considérant qu'il y a échange d'épinglette des diverses municipalités ou villes représentées lors de cet évènement et que Élodie Annett représente d'une certain façon Grand-Métis ;

Il est proposé par monsieur Jacques Vachon et résolu à l'unanimité d'offrir 80 épinglettes de la municipalité à mademoiselle Élodie Annett et lui souhaite beaucoup de chance lors du Championnat canadien junior

Ré : 2013-074

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

1. Lettre d'appui au Conseil de l'environnement pour la consultation sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent 2013

CONSIDÉRANT qu'en matière d'aires protégées, la région du Bas-Saint-Laurent accuse un grand retard avec 4,5 % de sa superficie terrestre sous protection, alors que l'objectif provincial est de 12 % pour 2015.

CONSIDÉRANT que la région a exprimé en 2010 la volonté de remédier à cette situation dans son plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) et par la mise en place de la certification environnementale des opérations forestières (FSC).

CONSIDÉRANT la proposition de territoires d'intérêt que la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) a élaborée avec ses partenaires en fonction des carences écologiques identifiées par le Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP).

CONSIDÉRANT que l'établissement de nouvelles aires protégées est essentiel afin de protéger la biodiversité et fait partie des critères incontournables de développement durable.

CONSIDÉRANT que le Québec s'est engagé envers la communauté internationale à protéger adéquatement la biodiversité unique et remarquable de son territoire et que le Bas-Saint-Laurent doit prendre ses responsabilités et faire sa part.

Ré : 2013-075

**Par la présente, il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Grand-Métis d'appuyer la démarche, et nous :**

2. Demandons **AU MINIMUM ET SANS DÉLAI** la protection de **l'ensemble des 7 territoires d'intérêt**, afin de doter la région de noyaux de conservation représentatifs et de grande superficie dont l'intégrité serait assurée par le statut de réserve de biodiversité ou de réserve aquatique (UICN catégorie III).
3. Demandons que des efforts supplémentaires soient déployés regionalement pour porter le niveau de protection à **12% du territoire terrestre du Bas-Saint-Laurent d'ici 2015**, afin :
  - de combler d'autres **carences écologiques** du réseau qui persistent en milieu forestier, humide, ou côtier, tant en territoire public que privé;
  - d'inclure les éléments de biodiversité à l'échelle du **filtre fin** (espèces rares, menacées ou vulnérables, etc.);
  - d'augmenter la **connectivité** entre les aires protégées, créer des zones tampons à leur pourtour, etc.
4. Demandons que les instances régionales mettent en place une **stratégie régionale de mise en valeur** des aires protégées afin de développer leur plein potentiel récréotouristique avec le support des autres paliers de gouvernement.

En conclusion, nous sommes d'avis qu'il faut attribuer le plus rapidement possible un statut provisoire de conservation à ces territoires afin de soustraire complètement les territoires d'intérêts à toute activité industrielle (forestière, minière, gazière, pétrolière et autres industries) et des droits qui y sont associés jusqu'à l'obtention d'un statut officiel de conservation.

**ADOPTÉE**

e) Demande d'appui à une étude du comité HUMA sur l'assurance-emploi

**CONSIDÉRANT** la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

**CONSIDÉRANT** que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

**CONSIDÉRANT** que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

Ré : 2013-076

**IL EST PROPOSÉ** par madame Gilberte Fournier et résolu l'unanimité des conseillers de la municipalité de Grand-Métis que cette dernière demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

f) Rapport annuel 2012 – MMQ

La directrice avise le conseil qu'elle dépose aux archives de la municipalité de Grand-Métis le rapport annuel 2012 de la Mutuelle des municipalités du Québec et que ce dernier est disponible pour consultation au bureau municipal.

## **7. VARIA (ouvert)**

- a) Avis de la SOPFEU – Interdiction de brûlage industriel et de feux à ciel ouvert jusqu'à nouvel ordre
- b) Ma ville en Rose – Achats de tulipes roses pour appuyer la cause du cancer du sein!

Ré : 2013-077

Il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité que la municipalité de Grand-Métis participe au mouvement «Ma ville rose», initiative de la Fondation du cancer du sein et achète une boîte de tulipes Admiration au coût de 40.00 plus taxes. Tous les profits de la vente des bulbes de tulipes sont remis à la Fondation du cancer du sein du Québec pour contribuer à la réalisation de sa mission, soit financer la recherche sur le cancer du sein.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- c) Élymes des sables

Attendu que la municipalité veut pour une deuxième année faire sa part pour aider les citoyens à protéger les berges de façon plus naturelle;

Attendu que les plants seront offerts gratuitement aux citoyens. Un avis va paraître dans l'Info-municipal et les citoyens intéressés devront s'inscrire sur une liste;

Ré : 2013-078

Il est proposé par le conseiller Raymond L'Arrivée et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Grand-Métis autorise la directrice à faire l'achat de 1000 plants d'élymes des sables auprès de la Pépinière du littoral au coût de 1\$ chacun plus taxes. Chaque plateau couvre environ 6 mètres<sup>2</sup> (65 pieds<sup>2</sup>).

**ADOPTÉ**

d) Fête nationale du Québec

Réception d'une lettre de la Société nationale de l'Est du Québec nous annonçant une aide financière de 500\$ pour l'organisation de l'édition 2013 de la fête nationale du Québec.

Ré : 2013-079

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 20 livres de l'auteur Samuel Côté «Le Métis Maritime» à insérer dans les paniers des nouveaux arrivants.

**ADOPTÉE**

e) Enseignes de bienvenue

Ré : 2013-080

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice à faire une demande de soumission pour 2 enseignes de bienvenue pour la route 132.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTION**

Pas de question

**LEVÉE / AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Ré : 2013-081

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h50.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

\_\_\_\_\_  
M. Richard Fournier, maire

\_\_\_\_\_  
Chantal Tremblay, dir.gén.

Procès-verbal signé par M. Richard Fournier, maire, le 04 juin 2013.